JOURNAL

Les élections européennes en France

L'ultime avertissement du corps électoral

JÉRÔME JAFFRÉ

Pour sa deuxième édition, l'élection européenne confirme sa dernière place parmi toutes les élections politiques françaises, tant pour l'intérêt qu'elle suscite que pour la participation des électeurs. A bien des égards, elle apparaît comme un scrutin élitiste, sans enjeu clair — l'Assemblée européenne est lointaine et dénuée de pouvoirs —, sans tradition établie, sans grands leaders engagés, à la différence de 1979, et sans sanction immédiate puisqu'elle ne peut mettre directement en cause le pouvoir exécutif. Pourtant, sur le plan des comportements électoraux, la consultation n'est pas dénuée de signification. Elle relève en premier lieu d'une élection nationale et globale d'où sont exclus les notables locaux et elle s'apparente de ce fait à l'élection présidentielle. En second lieu, elle est une élection intérieure bien plus qu'une élection européenne, à la fois dans les thèmes de campagne, les motivations des électeurs et leurs comportements. Le précédent de 1979 montre qu'elle traduit bien, malgré la forte abstention, les grands mouvements électoraux. N'annonçait-elle pas le caractère serré de l'affrontement gauche/droite de 1981 et la suprématie giscardienne au sein de la majorité d'alors (1) ? Dans la chaîne électorale qui relie les scrutins de 1981 à 1986, l'élection européenne est à coup sûr un maillon important.

L'AVANCÉE DE LA DROITE

La droite a remporté haut la main les deuxièmes élections européennes. Avec 57,5 % des suffrages exprimés, toutes listes confondues y compris celle de M. Le Pen, elle obtient son meilleur résultat depuis l'élection

(1) Voir Jérôme Jaffré, L'élection européenne du 10 juin 1979, les prolégomènes de l'élection présidentielle, *Pouvoirs*, n° 11, 1979, p. 155-172.

présidentielle de 1969. Elle fait mieux que la gauche aux élections législatives de 1981 (55,8 %) et frise son score des « élections de la peur » en juin 1968 (58,9 %) à condition d'y cumuler les voix de la majorité d'alors (46,4 %) et de la droite non gaulliste (12,5 %). Son avance en France métropolitaine sur le total des suffrages obtenus par les listes de gauche est de 4 312 000 voix. Malgré la différence de participation, l'écart est plus de trois fois supérieur à celui qui séparait M. Mitterrand de M. Giscard d'Estaing au soir du 10 mai 1981. Une performance aussi exceptionnelle place presque partout la droite en position dominante. Elle dépasse le seuil de 60 % des suffrages exprimés dans 34 départements contre 7 au premier tour de la présidentielle de 1981, 6 aux européennes de 1979, 14 au premier tour de la présidentielle de 1974. Elle n'est minoritaire que dans 10 des 96 départements : 6 du Sud-Ouest (Ariège, Aude, Gers, Landes, Lot et Hautes-Pyrénées), 3 du Centre (Allier, Nièvre et Haute-Vienne), 1 seul enfin du nord de la Loire, le Pas-de-Calais.

Cette avancée permet à la droite d'enregistrer un rééquilibrage géographique et sociologique de ses positions. La géographie électorale permettrait certes de retrouver ses zones de forces traditionnelles, comme l'Est, l'Ouest intérieur ou le sud du Massif central et des zones de faiblesse relative comme le Sud-Ouest pyrénéen. Mais l'opposition a réussi à étendre son influence dans le Centre-Ouest, le Midi méditerranéen, le Dauphiné, la Normandie et la Champagne. Sur le plan sociologique, la droite est presque partout majoritaire, parfois massivement. On ne décèle que trois exceptions: les moins de 35 ans, où elle obtient 47 % des suffrages, les ouvriers (43 %) et les salariés du secteur public (40 %). En revanche, les catégories qui

TABLEAU 1. — L'étroitesse sociologique du vote Veil

(Pourcentage obtenu par la liste Veil)

Selon l'âge		Selon la profession du chef de ménage		Selon le secteur d'activité de l'interviewé	
Plus de 65 ans	, -		64 %	Travaille à son compte	57 %
50-64 ans	46 -	Cadre supérieur, profession libérale Petit commerçant Inactif, retraité	53 –	Salarié du secteur privé	37 -
35-49 ans	48 -	Petit commerçant Inactif, retraité	51 - 49 -	Salarié du secteur public	31 -
25-34 ans	33 -			1 1	
18-24 ans	27 –	Cadre moyen Employé Ouvrier	39 - 31 - 30 -		

Source: Sondages postélectoraux sofres, 2 000 interviews du 19 au 28 juin 1984.

avaient rendu possible la victoire de la gauche en 1981 lui sont revenues : elle recueille 64 % des voix parmi les 35-49 ans, 54 % chez les cadres moyens et employés (au lieu de 40 % le 26 avril 1981) et 57 % chez les salariés du secteur privé (au lieu de 40 % également). La droite a donc réussi au moins en partie sa reconquête, même si elle n'est pas parvenue à modifier les structures de vote des ouvriers et des fonctionnaires, ces deux môles de résistance de la gauche électorale française.

Ce rééquilibrage n'est pas à mettre à l'actif de la liste Veil. Ses 43 % constituent certes un bon score de premier tour, voire une excellente base de départ pour un éventuel scrutin de ballottage — qui n'était pas à l'ordre du jour. Mais son influence reste très exactement calquée sur les structures traditionnelles de la droite en France. Dans les départements où les candidats modérés dépassaient 55 % des voix le 26 avril 1981, la liste Veil obtient un score toujours supérieur à sa moyenne nationale (à une exception près, la Corse-du-Sud), elle dépasse la majorité absolue des suffrages exprimés dans dix départements et recueille un pourcentage global de 50,5 %. A l'inverse, dans les départements où la droite recueillait moins de 44 % des voix, la liste Veil obtient un score toujours inférieur à 40 % (à une exception près, la Gironde) et un pourcentage moyen de 36 %. Sociologiquement, les résultats sont encore plus frappants (tableau 1). La liste Veil dépasse la majorité absolue chez les plus de 65 ans, les agriculteurs, les cadres supérieurs et professions libérales, les commerçants et, d'une façon générale, les personnes qui travaillent à leur compte. En revanche, la liste obtient des résultats médiocres dans toutes les catégories traditionnellement orientées à gauche : les moins de 35 ans, les salariés modestes ou moyens et pire encore parmi ceux qui appartiennent au secteur public.

La concurrence de la liste Le Pen

On a généralement fait l'hypothèse que le succès de la liste Le Pen avait empêché la liste Veil d'approcher la barre des 50 %. Ces dernières indications invitent en la matière à une grande prudence. N'est-ce pas aussi à cause de son incapacité à attirer les électeurs les plus jeunes ou les catégories les plus modestes que la liste Veil doit les limites de son succès ? Pour examiner plus à fond l'effet de la concurrence Le Pen, j'ai isolé les 13 départements où la liste du Front national obtient ses plus mauvais résultats, au maximum 6,5 % des voix. A la lecture du tableau 2, l'impact de la concurrence Le Pen apparaît en définitive assez limité. Certes, dans ces 13 départements, la liste Veil s'approche un peu plus du score obtenu par MM. Giscard d'Estaing et Chirac en 1981 mais elle reste assez nettement en deçà (indice 95,4 contre 93,2 dans l'ensemble du pays). Surtout la progression de la droite est bien moindre qu'ailleurs : l'indice d'évolution est à 108,8 au lieu de 117,8 pour la France tout entière.

Dans ce cas de figure, la liste Veil ne récupère pas les voix de gauche que la liste Le Pen réussit à attirer dans ses zones de plus grande influence.

Tableau 2. — L'évolution électorale dans les départements de faible implantation Le Pen

	Prési- dentielle 1981 (1 ^{er} tour)	Euro- péennes 1984	Indice d'évolution 1984/1981
		Départemen	nts
	de faible		ion Le Pen
Liste Veil (J. Chirac		•	
+ V. Giscard d'Estaing)	50,1	47,8	95,4
Liste Le Pen		5,6	
Ensemble droite	52,7	57,3	108,8
		aison avec es départen	
Liste Veil (J. Chirac			
+ V. Giscard d'Estaing)	45,9	42,8	93,2
Liste Le Pen	<u>·</u>	11,1	
Ensemble droite	48,8	57,5	117,8

TABLEAU 3. — Les transferts de voix depuis le 10 mai 1981 dans les départements de faible implantation Le Pen

	Transfert des électeurs de F. Mitterrand	Transfert des électeurs de V. Giscard d'Estaing
	Départer de faible implan	
Liste Veil	9	· 85
Liste Le Pen	1	9
Ensemble droite	13	95
	Comp arai son av des départ	
Liste Veil	9	78
Liste Le Pen	6	15
Ensemble droite	19	96

Source: Isoloir-sofres 1984 pour TF1 et Le Nouvel Observateur.

C'est ce que confirme, grâce au sondage Isoloir-Sofres (2), l'examen des transferts électoraux dans ces 13 départements (tableau 3). La liste Veil y conserve mieux les voix de MM. Giscard d'Estaing et Chirac (85 % contre 78 % dans l'ensemble du pays) mais le score du Front national est sans influence sur les transferts de gauche dont bénéficie la liste d'union de l'opposition. Dans ces 13 départements, comme dans la France entière, le taux est exactement le même : 9 %.

On peut donc écarter sans grand risque de se tromper l'hypothèse selon laquelle un score nettement inférieur de M. Le Pen aurait permis à la liste Veil d'approcher la barre des 50 %. La liste du Front national a bénéficié du transfert spécifique d'une fraction de l'électorat de gauche de 1981 qui, à défaut, ne se serait sans doute pas portée sur la liste commune du RPR et de l'UDF.

L'ABSTENTION A GAUCHE : UN ITINÉRAIRE DE DÉTACHEMENT

Après l'élection, la gauche a été tentée de limiter sa défaite en invoquant le très fort taux d'abstention enregistré le 17 juin (42,8 %). Il est tout à fait exact, l'analyse électorale et l'examen des sondages le confirment, que la gauche a pâti de cette très large démobilisation. D'après les sondages, 6 350 000 électeurs de M. Mitterrand du 10 mai 1981 se sont abstenus contre 3 850 000 électeurs de M. Giscard d'Estaing. Une abstention différentielle de deux millions et demi d'électeurs! Mais avant de tirer des conclusions définitives, un tel calcul mérite un examen approfondi.

L'élection européenne est hors du commun. L'analyse des sondages révèle l'existence d'un véritable filtre, culturel et politique, pour participer au scrutin. La partie de la population la moins instruite, la moins politisée et la moins favorable à l'Europe est restée chez elle. Le pourcentage de votants est de 69 % chez les cadres supérieurs et professions libérales, 68 % chez les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur. Il atteint 78 % parmi celles qui s'intéressent beaucoup à la politique. A l'inverse, il est de 53 % seulement chez les ouvriers, 54 % parmi les personnes n'ayant reçu qu'une instruction primairc, 46 % chez celles qui s'intéressent peu à la politique et 25 % quand elles ne s'y intéressent pas du tout. Enfin, dans le contexte de 1984, les partisans de la construction européenne ont davantage participé à l'élection : dans le sondage Isoloir effectué auprès des électeurs qui sont allés voter le 17 juin, la volonté d'accélérer la construction de l'Europe atteint 60 % d'opinions favorables. Deux mois plus tôt, le pourcentage n'était que de 48 % dans l'ensemble de la population — votants et non-votants.

(2) Ce sondage a été réalisé tout au long de la journée du 17 juin à la sortie de 86 bureaux de vote situés dans 64 départements métropolitains. Les résultats complets portent sur un échantillon total de 6 703 interviews, incluant les questionnaires réalisés entre 20 heures et 22 heures. L'analyse s'appuie également sur des questions inédites dépouillées dans les semaines suivant le scrutin.

TABLEAU 4. — La participation au scrutin européen dans les électorats de F. Mit

	Electeurs de F. Mitterrand du 10 mai 1981		H d d	
	Votants	Non-votants	Vo	
Ensemble	59	41	73	
Sexe				
Homme	65	35	75	
Femme	53	47	72	
Age				
21-24 ans	47	53	67	
25-34 ans	58	4 2	60	
35-49 ans	56	44	76	
50-64 ans	66	$3\overline{4}$	76	
Plus de 65 ans	67	33	79	
Profession du chef de ménage				
Agriculteur, petit commerçant Cadre supérieur, profession	54	46	73	
libérale a la l	69	31	79	
Cadre moyen, employé	57	43	79	
Ouvrier	56	44	59	
Inactif, retraité	65	35	77	
S'intéressent à la politique				
beaucoup	77	23	92	
un peu	64	36	74	
très peu	49	51	65	
pas du tout	37	63	52	

Source: Sondages postélectoraux sofri

Pour expliquer l'abstention, un troisième facteur, plus conjoncturel, est essentiel en 1984 : l'opinion des électeurs de gauche sur l'action de M. Mitterrand et du Gouvernement depuis trois ans. La sociologie de l'abstention parmi les électeurs des deux candidats du 10 mai 1981 permet d'éclairer les élections européennes d'un jour nouveau (tableau 4). Chez les partisans de M. Mitterrand comme chez ceux de M. Giscard d'Estaing, on relève un abstentionnisme ouvrier tout à fait comparable, signe supplémentaire du filtre culturel nécessaire pour participer au scrutin. Dans les deux camps, le taux d'abstention varie fortement selon le degré d'intérêt pour la politique mais la variation entre les deux électorats est pratiquement constante. On peut donc en déduire que le surcroît d'abstention au sein de l'électorat de M. Mitterrand ne tient pas à une démobilisation exceptionnelle de ses électeurs les moins politisés. Il traduit autre chose.

Les différences sont notables dans trois catégories : les femmes — 47 % des électrices de M. Mitterrand s'abstiennent contre 28 % des électrices de M. Giscard d'Estaing —, les jeunes électeurs — les pourcentages d'abstention atteignent respectivement 53 % et 33 % — les cadres moyens et employés, enfin, avec 43 % et 21 %. Femmes, jeunes, couches moyennes salariées, l'abstentionnisme de gauche recouvre parfaitement la sociologie des « déçus du socialisme », telle que l'avaient fait apparaître les enquêtes d'opinion, qui en évaluaient la proportion à 40 % de l'électorat de M. Mitterrand (3). Confirmation éclatante de cette hypothèse : les enquêtes postélectorales de la sofres permettent de chiffrer à 47 % le taux d'abstention parmi les déçus. Chez les personnes satisfaites de l'action de M. Mitterrand, le chiffre tombe à 31 %, très proche donc de celui enregistré dans l'électorat de M. Giscard d'Estaing (27 %).

Tout se passe comme si le surcroît d'abstention à gauche était moins la marque d'un désintérêt que la manifestation d'un mécontentement à l'égard du pouvoir. Comparés aux électeurs de M. Mitterrand qui se sont rendus aux urnes, les abstentionnistes de gauche adoptent des attitudes assez nettement différentes. Ils sont beaucoup plus nombreux à souhaiter un changement politique profond (64 % contre 54 %), un grand remaniement ministériel (57 % contre 47 %) ou à estimer que leur pouvoir d'achat a diminué depuis un an (63 % contre 48 %). Parmi les électeurs de droite, votants ou non-votants, les différences sont bien moindres. Contrairement à ce que croient les dirigeants de gauche, les abstentionnistes du 17 juin ne constituent pas une armée de réserve dont la levée en masse interviendrait automatiquement en leur faveur dans un scrutin décisif comme celui de 1986. A mon sens, il faut plutôt interpréter l'abstention du 17 juin comme un itinéraire de détachement. A preuve, en cas d'élections législatives (4), les électeurs de M. Mitterrand abstentionnistes du 17 juin seraient beaucoup plus nombreux que les votants à se prononcer pour un

⁽³⁾ Voir Jérôme Jaffré, Les déçus du socialisme, dans sofres, Opinion publique, 1984, Gallimard, p. 67-71.

⁽⁴⁾ Sondage Figaro-sofres réalisé du 19 au 21 juin 1984.

parti de droite. La rupture est beaucoup plus accusée que dans l'électorat de M. Giscard d'Estaing. S'ils s'étaient rendus aux urnes, les abstentionnistes du 17 juin n'auraient pas sauvé la majorité.

Les intentions de vote en cas d'élections législatives (en suffrages exprimés)

	Electeurs F du 10 mai	. Mitterrand 1981	Electeurs V. Giscard d'Estain du 10 mai 1981	
Voteraient pour un parti de :	Votants le 17 juin 1984	Non- votants le 17 juin 1984	Votants le 17 juin 1984	Non- votants le 17 juin 1984
Gauche	86	74	3	7
Ecologiste	3	4	1	4
Droite	11	22	96	89
	100 %	100 %	100 %	100 %

LE DÉSAVEU DE LA MAJORITÉ

Un recul homothétique

En trois ans, le recul électoral touche communistes et socialistes dans des proportions comparables. Par rapport au premier tour de l'élection présidentielle, le PC perd, en suffrages exprimés, 4,3 points (soit 27,9 % de son influence) et le PS 5,3 points (20,1 %). Signe d'un sort commun, le recul de deux formations obéit rigoureusement aux mêmes règles :

- 1) La relation est marquée avec la progression de l'abstention. Dans les départements où le PC perd le plus de terrain (indice d'évolution inférieur à 60), la progression de l'abstention depuis 1981 est de 27,2 points, contre une moyenne nationale de 24,4; dans les départements où il résiste le mieux, la montée de l'abstention est nettement moindre : 23,7 points. Même phénomène pour le Ps : là où il perd le plus (indice inférieur à 74), l'abstention progresse de 26,8 points; là où il recule le moins la hausse n'est que de 22,2 points.
- 2) La résistance du PC et du PS est d'autant mieux affirmée que les deux formations ont un niveau d'implantation élevé (tableau 5). Pour le Parti communiste, les résultats s'ordonnent rigoureusement selon ce critère. C'est une différence importante par rapport à l'élection présidentielle où le recul était presque étale dans tout le pays, quel que soit le niveau d'implan-

tation antérieur (5). Dans le nouveau séisme qu'affronte le rc, la tradition électorale et l'encadrement ont joué un rôle plus grand qu'en 1981. Pour le Parti socialiste, le mouvement est moins net et de moindre amplitude mais il est réel : les socialistes conservent près de 85 % de leur influence électorale dans les départements de forte implantation contre 77 % dans les départements de plus faible implantation.

TABLEAU 5. — La résistance du PC et du PS selon leur niveau d'implantation par départements (en % des suffrages exprimés)

Présidentielle 1981 (1 ^{er} tour)	% moyen en 1984	Indice d'évolution 1984/1981	
	Parti communiste		
Moins de 10 %	5,0	63,4	
Entre 10 et 15 %	8,4	67,0	
Entre 15 et 20 %	12,0	71,1	
Plus de 20 %	17,4	77,4	
Moyenne nationale	11,2	72,1	
	Parti :	socialiste	
Moins de 22,5 %	16,9	77,4	
Entre 22,5 et 25 %	18,4	76,7	
Entre 25 et 27,5 %	20,7	79,1	
Entre 25 et 27,5 % Entre 27,5 et 30 %	23,9	84,6	
Plus de 30 %	28,0	83,9	
Moyenne nationale	20,8	79,9	

Ce mécanisme se vérifie à des niveaux d'analyse plus fins comme les villes de plus de 9 000 habitants. En Seine-Saint-Denis, la perte communiste varie d'un indice minimum de 62,7 à un indice maximum de 85,7 selon le niveau d'implantation du parti en 1981 (de moins 15 % à plus de 35 % des voix). Dans les villes du Pas-de-Calais, l'évolution du proprié de l'indice 72,1 à l'indice 94,6 suivant le score du candidat François Mitterrand le 26 avril 1981 (de moins 22,5 % des voix à plus de 30 %).

3) C'est dans un troisième élément que réside la preuve la plus nette d'une évolution identique des deux grandes formations de la majorité : leurs reculs les plus élevés comme leurs meilleures résistances vont de pair.

⁽⁵⁾ Voir François Platone et Jean Ranger, L'échec du Parti communiste français aux élections du printemps 1981, Revue française de Science politique, octobre-décembre 1981, p. 1022-1024.

Dans les départements où le PC recule le plus, le Ps perd également plus qu'ailleurs : son indice d'évolution s'établit à 72,4 contre une moyenne nationale de 79,9 ; là où le PC recule le moins, l'indice du Ps est bien meilleur avec 83,4. Le même phénomène joue en sens inverse : dans les départements où le Ps perd le plus de terrain, le PC connaît lui aussi des pertes très élevées — l'indice est à 66,9 contre une moyenne nationale de 72,1 ; là où le Ps conserve le mieux ses positions, le PC maintient davantage son influence électorale antérieure (l'indice est à 78,0).

Le mécanisme de l'élection européenne est donc à l'opposé de la présidentielle de 1981 où une large partie de l'électorat communiste s'était dès le premier tour portée sur le nom de François Mitterrand. Trois ans plus tard, malgré le nouveau recul communiste, on n'observe pas de phénomène semblable. Le malheur des uns ne fait plus le bonheur des autres. C'est la majorité gouvernementale tout entière qui subit le désaveu du corps électoral. Les transferts de voix s'opèrent en fonction directe du jugement porté sur l'action de M. Mitterrand depuis trois ans (tableau 6). Parmi

TABLEAU 6. — Le vote des déçus du socialisme (Electeurs de F. Mitterrand du 10 mai 1981)

	Se déclarent déçus par l'action de M. Mitterrand		Comparaison : se déclarent satisfaits par l'action de M. Mitterrand	
Ont voté pour la liste :	Ensem- ble	Sur 100 suffrages exprimés	Ensem- ble	Sur 100 suffrages exprimés
L. Jospin	11,5	22	43	62
G. Marchais Les listes d'extrême-	11	21,5	16,5	24
gauche	5	9	2	3
Total gauche	27,5	52,5	61,5	89
O. Stirn D. Anger	3 3,5	6 6,5	$\frac{2}{2}$	3 3
S. Veil	10	19	1	2
JM. Le Pen Les autres listes d'op-	6	11	1	1
position	2	5	1,5	2
Total droite	18	35	3,5	5
Blanc ou nul N'ont pas voté	$\begin{array}{c} 1 \\ 47 \end{array}$		31	

Source: Isoloir-SOFRES pour TF1 et Le Nouvel Observateur et sondages postélectoraux SOFRES, 2 000 interviews du 19 au 28 juin 1984.

les « déçus du socialisme », on assiste à une véritable désertion électorale, soit par abstention — elle touche 47 % d'entre eux — soit par passage à l'opposition, qui concerne 35 % de votants. Le drame du PC apparaît ici de façon éclatante : le Ps rafle à lui seul le vote des trois cinquièmes des électeurs de gauche satisfaits de l'action menée ; le PC, quant à lui, obtient un pourcentage de voix assez faible et très comparable dans les deux catégories d'électeurs. Il ne constitue un pôle d'attraction ni pour les satisfaits des trois années écoulées, ni pour les mécontents. Il n'est pas sûr que sa décision de mettre fin à la participation lui soit bénéfique mais il est clair qu'il avait fort peu à attendre de son maintien comme formation très minoritaire de la coalition gouvernementale.

PC: le deuxième choc

Il reste que pour les communistes la défaite de 1984 est particulièrement grave, car elle s'ajoute à son premier grand recul de 1981. Dans un scrutin, certes sans grand enjeu ni forte participation, le PC se trouve placé au même niveau que le Front national. Il est même devancé par la formation de M. Le Pen dans la majorité des départements métropolitains (52 sur 96). C'est le cas de fiefs traditionnels comme les Bouches-du-Rhône ou de six des huit départements de la région parisienne (les seules exceptions étant la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne).

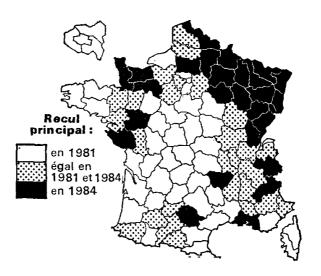
Le phénomène communiste tend à disparaître de pans entiers de la société française. Le PC recueille seulement 5 % des voix ehez les agriculteurs, 3 % chez les cadres supérieurs, 7 % chez les petits commerçants. Il est en dessous des 10 % dans 45 départements, au lieu de 16 en 1981, 6 en 1979 et 5 en 1969. De nombreuses régions sont concernées : la Basse-Normandie, la Bretagne, les Pays-de-Loire, le Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace et la Lorraine. La carte 1 mesure l'importance respective des séismes de 1981 et 1984. On a distingué les départements où le recul (mesuré en écart au pourcentage des suffrages exprimés) a été plus fort entre 1979 et 1981, plus fort entre 1981 et 1984, enfin là où, à 0,5 % près, il a été le même. Aux élections européennes le recul est moindre dans le Sud-ouest aquitain et le Centre, plus participationnistes. En région parisienne, pour la première fois depuis quinze ans, le PC ne perd pas plus de terrain qu'en province. En revanche, les pertes sont plus sévères dans l'Est où la progression de l'abstention a été plus forte et dans les zones de faible implantation comme l'Ouest intérieur (Vendée, Maine-et-Loire, Manche, Calvados, Orne), l'Alsace ou la Haute-Loire. Dans bien des cas, on assiste à une marginalisation pure et simple du PC.

Dans ses secteurs les plus traditionnels où il se recroqueville, le parti est malgré tout très affaibli. Il ne dépasse 20 % des suffrages que dans une seule région (le Limousin) et 5 départements, contre 18 encore en 1981, 42 en 1979, 49 en 1969. En Ile-de-France, même si le recul cette fois-ci n'est pas plus sévère qu'ailleurs, le chemin de croix est impressionnant:

134 Jérôme Jaffré

25,8 % des voix en 1969, 23 % en 1979, 16,5 % en 1981, 11,9 % aujour-d'hui. Sur le plan sociologique, le pc se vide de sa substance. Le peuple communiste se dissout. Dans ses points forts, la liste Marchais obtient en tout et pour tout 20 % des voix parmi les ouvriers, 17 % parmi les employés, 14 % chez les électeurs de moins de 35 ans. Selon la situation professionnelle des interviewés, elle culmine à 14 % parmi les chômeurs et les retraités et n'obtient que 11 % chez les actifs et 5 % chez les étudiants et les lycéens.

CARTE 1. — Le deuxième recul du Parti communiste



Ce dernier point est essentiel: il montre l'incapacité actuelle du parti à toucher la jeunesse. Il obtient ses meilleurs résultats parmi les électeurs les plus âgés, y compris chez les ouvriers. Selon le sondage Isoloir, il recueille 16 % des voix chez les ouvriers de moins de 25 ans, 18 % parmi les 25-49 ans et 27 % chez les ouvriers de plus de 50 ans. Une analyse de cohortes sur les électorats de 1979 à 1984 (tableau 7) confirme l'extrême faiblesse du pc dans les catégories les plus jeunes (8 % chez les 18-22 ans et... 6 % chez les 18-20 ans) et fait apparaître à cinq ans de distance un taux de fidélité directement proportionnel à l'âge des électeurs. Le taux est inférieur à la moitié parmi ceux qui avaient moins de 35 ans en 1979, entre 55 et 60 % parmi les 35-64 ans et il atteint 87 % parmi les électeurs les plus âgés, ceux qui ont atteint leur majorité au temps du Front populaire. « Le communisme est la jeunesse du monde », dit la célèbre formule de Paul Vaillant-Couturier, chargée d'une double signification — il est à la fois l'avenir de l'humanité et il s'appuie sur la force et

l'enthousiasme des jeunes gens et des jeunes filles (6). Parmi tous les échecs que le PCF accumule depuis plusieurs années, le vieillissement de son électorat est bien le plus cruel.

Tableau 7 I	$Le\ vieillissement$	de l'électorat	communiste
-------------	----------------------	----------------	------------

Age	% vote PC	Age	% vote PC	Taux de fidélité
des électeurs	aux Européennes	des électeurs	aux Européennes	au Parti
en 1979	de 1979	en 1984	de 1984	communiste
18-24 ans 25-34 ans 35-49 ans 50-64 ans Plus de 65 ans	23 % 25 - 20 - 21 - 15 -	18-22 ans 23-29 ans 30-39 ans 40-54 ans 55-69 ans Plus de 70 ans	8 % 10 - 12 - 11 - 12 - 13 -	- 43 % 48 - 55 - 57 - 87 -

Source: Sondage postélectoral sofres-Le Nouvel Observateur, juin 1979, et Isoloir-sofres 1984 pour TF1 et Le Nouvel Observateur.

Voilà qui limite, me semble-t-il, la part de l'explication que l'on doit à l'abstention ou aux difficultés de la participation. En réalité, le Parti communiste est confronté à la mise en cause du modèle de socialisme importé des pays de l'Est et à l'adaptation de son projet à la société française de la fin du xxe siècle. Des enjeux qui dépassent de loin les simples élections européennes de 1984 et qui posent, ni plus ni moins, le problème de sa survie comme grande force politique.

Le PS ramené à son niveau de 1973

Est-ce à dire que pour le Ps l'horizon est rose ? Il serait excessif de le croire alors que les socialistes se trouvent ramenés, à la décimale près, à leur score de 1973 avec à leurs côtés un Parti communiste diminué de moitié ou presque.

Mais dans cet apparent retour à la situation d'origine, l'identité globale des chiffres est trompeuse. Electoralement, le rs de 1984 n'est plus celui de 1973. Les caractéristiques d'une élection nationale aidant, l'influence

⁽⁶⁾ Sur le thème de la jeunesse dans la pensée communiste, on relira avec plaisir l'analyse d'Annie Kriegel, Les communistes français, Le Seuil, 1^{re} éd., 1968, p. 40-48.

socialiste est aujourd'hui presque étale sur le territoire national, alors que moins de deux ans après le congrès d'Epinay elle était encore très inégale. La liste Jospin obtient entre 15 et 25 % des voix dans 81 des 96 départements, au lieu de 49 il y a onze ans. Trois fois seulement (contre 13 jadis), elle dépasse les 30 %; dans trois départements également (au lieu de 12), elle est en deçà des 15 %. L'ugsp de 1973 était encore assez proche de

TABLEAU 8. — La sociologie du vote socialiste depuis 1973

	Elections législatives 1973 (1 ^{er} tour)	Election prési- dentielle 1981 (1 ^{er} tour)	Elections européennes 1984
Sexe			
Homme	55	53	57
Femme	4 5	47	43
	100 %	100 %	100 %
Age	100 /0	100 /0	100 /0
18-24 ans		10	12
25-34 ans		$\overset{10}{23}$	$\frac{12}{22}$
21-34 ans	28		
35-49 ans	35	27	18
50-64 ans	$21)_{27}$	${22 \choose 18} 40$	$\binom{27}{21}48$
Plus de 65 ans	$\binom{21}{16}$ 37	18)40	21)40
Profession du chef de ménage	100 %	100 %	100 %
Agriculteur	9	6	5
Petit commerçant	7	3	3
Cadre supérieur, profession			
libérale	3	7	11
Cadre moyen, employé	$\binom{20}{36}$ 56	$\binom{23}{34}$ 57	${22 \choose 26} 48$
Ouvrier			
Inactif, retraité	25	27	33
	100 %	100 %	100 %
Famille politique			
Extrême-gauche	$\begin{pmatrix} 17 \\ 52 \end{pmatrix}$ 69	$\binom{20}{60} 80$	$\binom{16}{69}$ 85
Gauche			07)
Centre	10	10	8
Droite	7	1	1
Extrême-droite	1		1
Marais	13	9	5
	100 %	100 %	100 %

Source: Sondages postélectoraux sofres.

la sfio constituée de fiefs et de déserts. Le PS de 1984 est partout présent mais rarement très puissant.

En dix ans, la sociologie du vote socialiste s'est progressivement transformée (tableau 8). Le ps est plus masculin qu'en 1973 mais, pour le reste, il apparaît plus diversifié. Le poids des personnes âgées de plus de 50 ans a crû au détriment des 35-49 ans, tout comme les retraités et les cadres supérieurs au détriment des salariés modestes et moyens. L'élection européenne de 1984 n'est d'ailleurs pas exceptionnelle : elle s'inscrit dans le droit fil de la présidentielle de 1981.

Un électorat plus âgé et moins populaire et qui pourtant s'est très nettement gauchi: 85 % des socialistes de 1984 se situent à gauche ou à l'extrêmegauche, au lieu de 69 % en 1973. Le paradoxe n'est qu'apparent : il correspond aux traits classiques de la social-démocratie où les catégories bourgeoises, lorsqu'elles franchissent le pas, se classent les plus à gauche. L'évolution tient en outre aux transferts communistes dont le Ps a bénéficié en 1981 et à ses mutations internes. Le parti de 1973 tenait encore beaucoup de la sfio et des alliances locales à droite; celui de 1984, plus militant, est engagé dans une expérience gouvernementale sans compromis avec les modérés. Devenu l'épine dorsale de la gauche, l'électorat socialiste est beaucoup plus homogène qu'autrefois, mais il règne désormais au sein d'une coalition très affaiblie.

LES CLEFS DU VOTE LE PEN

Une droite extrême

Lors de l'élection européenne, le Front national a bénéficié de circonstances éminemment favorables. Tout d'abord une élection sans véritable sanction et qui ne posait en aucune façon le problème de l'alternance. Beaucoup d'électeurs ont ainsi cherché dans le vote Le Pen une manifestation d'opposition maximale. Sur une note d'hostilité attribuée au pouvoir en place (7), les électeurs du Front national obtiennent le score le plus élevé (tableau 9), assez nettement devant les partisans de Mme Veil. On enregistre la confirmation de ce sentiment dans les enquêtes postélectorales : 57 % des électeurs de M. Le Pen ne font « pas du tout confiance » à M. Mitterrand alors qu'au sein de la liste Veil le chiffre est de 49 %; à l'égard du Premier ministre, M. Mauroy, les chiffres sont respectivement de 84 % et 68 %.

⁽⁷⁾ On a calculé pour chaque interviewé une note allant de 0 à 4 selon les réponses suivantes : se déclare déçu par l'action de M. Mitterrand, estime que son pouvoir d'achat a baissé depuis trois ans, a voté en tenant compte avant tout des problèmes en France, a voulu exprimer son mécontentement à l'égard du Gouvernement.

TABLEAU 9. — Le degré d'hostilité	des	électorats
à l'égard du pouvoir en place	(en	%)

Ont voté pour la liste :		Hostilité faible (notes 0 ou 1)	Position intermé- diaire (note 2)	Hostilité forte (notes 3 ou 4)
JM. Le Pen	100 %	3	26	71
S. Veil	100 -	2	36	62
M. Gauquelin (PCI)	100 -	7	38	55
A. Laguiller	100 -	21	39	4 0
Les listes socio-				
professionnelles	100 -	12	52	36
D. Anger	100 -	17	55	28
O. Stirn	100 -	17	57	26
G. Marchais	100 -	48	32	20
S. Depaquit-H. Fiszbin	100 -	40	41	19
L. Jospin	100 -	67	26	7

Source: Isoloir-sofres pour TF1 et Le Nouvel Observateur.

En second lieu, la liste Le Pen a bénéficié du désintérêt d'une fraction de l'électorat pour les problèmes européens. Sur une note d'attachement à l'Europe (8), ses électeurs se séparent très nettement de ceux de Mme Veil : seuls 15 % d'entre eux obtiennent une note élevée contre 37 % pour la liste d'union.

La note d'attachement à l'Europe dans les électorats Le Pen et Veil

	Electeurs de JM. Le Pen	Electeurs de S. Veil
Note 0	40	27
1	45	36
2	$\frac{12}{2}$) 15	$\{ \frac{24}{13} \}$ 37
3	3 / 13	$13)^{5}$
	100 %	100 %

Source: Isoloir-sofres pour TFI et Le Nouvel Observateur.

⁽⁸⁾ Cette note est établie à partir des réponses suivantes : cite parmi ses motivations de vote la construction de l'Europe, a voté en tenant compte avant tout des problèmes de la construction européenne, souhaite que le mouvement d'unification de l'Europe soit accéléré.

Cette conjonction d'une opposition maximale et d'un désintérêt à l'égard de l'Europe fournit, en large partie, l'explication du passage d'électeurs RPR et UDF vers M. Le Pen. L'hostilité forte à l'égard du pouvoir en place touche 71 % des sympathisants RPR-UDF restés fidèles à Mme Veil, contre 88 % des RPR-UDF passés au Front national. 40 % des RPR-UDF favorables à Mme Veil obtiennent une note élevée (2 ou 3) sur l'attachement à l'égard de l'Europe, contre 18 % seulement parmi ceux qui ont opté pour la liste Le Pen.

Différentes hypothèses ont été émises sur le succès du Front national : un refus de l'opposition classique, un rejet de la personne de Mme Veil ou encore une percée idéologique de l'extrême droite comme famille politique. A l'examen, on ne trouve guère d'éléments pour les accréditer ; il se confirme que le vote Le Pen rassemble une droite extrême plutôt qu'une extrême droite. Conduits à choisir entre l'opposition parlementaire et la gauche, 70 % de ses électeurs souhaitent à la fois une victoire du RPR et de l'UDF et un gouvernement commun de ces deux formations. Indice supplémentaire : 63 % des électeurs Le Pen venus du RPR et de l'UDF jugent, après le scrutin, que l'opposition a eu raison de constituer une liste d'union (30 % exprimant l'opinion contraire). A l'égard de Mme Veil, 50 % des électeurs du Front national éprouvent de la sympathie (contre 48 % d'avis inverse). Un chiffre bien sûr très éloigné du taux de soutien enregistré parmi les électeurs de la liste d'union (85 %) mais qui ne saurait pour autant être interprété comme un rejet. Enfin, au sein du Front national, la famille politique d'extrême droite ne représente que la moitié de l'électorat (49 % exactement). Du reste, parmi ces électeurs extrémistes, la majorité s'est portée sur la liste de Mme Veil (51 %) plutôt que sur celle de M. Le Pen (42 %).

Un phénomène de société

Il est à première vue surprenant de constater que les résultats de la liste Le Pen ne correspondent pas à l'influence traditionnelle de la droite (tableau 10). Là réside une différence essentielle avec la liste Veil qui, elle, est parfaitement calquée sur les structures du vote modéré. Le score du Front national atteint son apogée dans les départements partagés entre droite et gauche et son point le plus bas là où la droite enregistre d'ordinaire ses meilleurs résultats. A titre d'exemple, il ne recueille que 6,1 % en Vendée, 6,2 % dans la Mayenne, 6,8 % dans la Manche et 7,8 % en Haute-Loire. Dans ces départements, tous bastions de la droite conservatrice, la liste Veil obtient entre 52,3 et 56,8 % des voix. Difficile avec ces chiffres d'accréditer la thèse d'un refus de l'opposition classique de la part de l'électorat modéré ou d'un rejet de la personne de Mme Simone Veil. Difficile aussi de voir en M. Jean-Marie Le Pen le nouveau champion de la France conservatrice.

La tradition de l'extrême droite mesurée par le vote Tixier-Vignancour en 1965 fournit une meilleure clef d'explication. Le score du Front national

TABLEAU 10. — Le vote Le Pen selon le niveau d'implantation traditionnel de la droite par départements

(en % des suffrages exprimés)

Niveau droite Présidentielle 1974 (2° tour)	Vote Le Pen	Comparaison avec le vote Veil
Moins de 42 %	11,0 %	32,9 %
Entre 42 et 48,9 %	10,9	38,5 –
Entre 42 et 48,9 % Entre 49 et 50,9 %	12,2 -	43,7 -
Entre 51 et 57,9 %	11,9 -	45,7 -
Plus de 58 %	8,5 -	51,7 -
Moyenne nationale	11,1 -	42,8 –

croît régulièrement selon les performances de l'avocat du général Salan (tableau 11). Dans les meilleurs départements de 1965, la liste Le Pen obtient un score moyen de 16,5 %. C'est le cas des départements à forte implantation rapatriée du Sud-est de la France où de nombreux notables de l'opposition ont fait preuve à son égard de neutralité, voire de bienveillance. Il reste que le critère de l'extrême droite n'est pas parfaitement discriminant. La différence qui sépare les départements de faible et de moyenne implantation est minime. Cela signifie que M. Le Pen a pu obtenir d'excellents résultats dans des départements totalement extérieurs à cette tradition politique. Il en est ainsi dans plusieurs départements de l'Est comme le Doubs (13 %), la Moselle (14 %), le Haut-Rhin (13,9 %) ou le Territoire de Belfort (14,8 %).

TABLEAU 11. — Le vote Le Pen selon le niveau d'implantation de l'extrême droite en 1965 par départements (en % des suffrages exprimés)

	ote Tixier-Vignancour n 1965	Vote Le Pen	
M	Ioins de 3,5 %	9,9 %	
F	intre 3,5 et 7,9 %	10,5 –	
F	lus de 8 %	16,5 –	

Pour expliquer de façon pertinente le vote Le Pen, il convient de recourir à des critères d'ordre sociologique comme le taux d'urbanisation. En utilisant cette variable (tableau 12), on relève une croissance régulière et

fortement marquée du Front national. Dans les 14 départements où le taux d'urbanisation dépasse les 80 %, la liste Le Pen obtient à 12 reprises un score supérieur à sa moyenne nationale et elle dépasse dix fois la barre des 14 %. A l'inverse, dans les 24 départements les plus ruraux (le taux d'urbanisation y est inférieur à 45 %), la liste n'est que deux fois au-dessus de sa moyenne nationale et reste vingt fois en deçà des 8 %.

TABLEAU 12. — Le vote Le Pen selon le taux d'urbanisation des départements

Taux d'urbanisation	Vote Le Pen		
Moins de 45 %	7,0 %		
Moins de 45 % Entre 45 et 59,9 % Entre 60 et 79,9 %	8,7 –		
Entre 60 et 79.9%	11,7 -		
Plus de 80 %	14,4 –		

Phénomène urbain, le Front national obtient des scores encore plus tranchés si l'on intègre à l'analyse le degré d'insécurité et le taux d'immigrés par département (9). Ces deux critères se révèlent très pertinents, le taux d'immigrés apparaissant toutefois comme le facteur principal. Dans les départements très ou assez urbains (taux d'urbanisation supérieur à 60 %), le vote Le Pen varie de 11,1 à 14,8 % selon le degré d'insécurité, de 10,2 à 15,4 % selon la proportion d'immigrés. Si, enfin, l'on isole les départements qui ont à la fois un fort taux d'immigrés et une forte insécurité, le vote Le Pen atteint un score moyen de 16,4 %. Inversement, dans les départements qui ont à la fois peu d'immigrés et une meilleure sécurité, il obtient 6,5 % des voix. Il s'agit, on le voit, des deux pôles extrêmes du vote Le Pen. A la lumière de ces chiffres, son succès cesse d'être un événement politique pour devenir un phénomène de société.

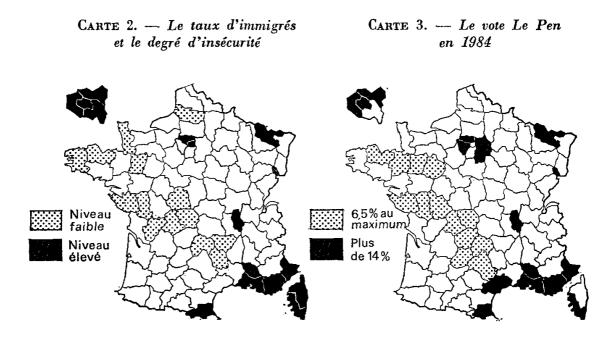
Les cartes 2 et 3 montrent la correspondance étroite entre l'implantation du vote en faveur du Front national et les phénomènes d'immigration et de sécurité, qu'il s'agisse des départements les plus touchés ou de ceux qui en sont exempts. Sur un pôle apparaît la France de l'Ouest, de la Bretagne au sud du Massif central, sur l'autre pôle les départements du Sud-est, de la région parisienne ou de l'Est comme la Moselle et le Territoire de Belfort. Des différences de détail existent mais les structures géographiques

⁽⁹⁾ Le taux d'immigrés correspond au pourcentage d'étrangers dans la population active des départements au recensement de 1975, le degré d'insécurité au nombre de délits rapporté au nombre d'habitants selon le classement du *Point* publié les 14 et 21 septembre 1981. Suivant leur rang, on a classé les départements par quartile. Pour la carte 2, les départements classés en « niveau élevé » sont ceux qui sur les deux critères appartiennent simultanément au premier quartile; le niveau faible correspond à une appartenance simultanée au quatrième quartile.

142 Jérôme Jaffré

coıncident parfaitement. Au vu de ces cartes, on s'explique mieux les médiocres scores de M. Le Pen dans la France conservatrice. Ses caractéristiques sociologiques diffèrent par trop des ingrédients qui font ailleurs le succès du Front national.

Ce poids de l'insécurité et de l'immigration est confirmé par les enquêtes d'opinion. Il permet à M. Le Pen d'attirer des électeurs venus de la gauche. Avec la volonté d'une opposition maximale et le désintérêt pour l'Europe, il constitue la troisième explication du transfert d'électeurs UDF et RPR.



Dans leurs motivations de vote, le thème de l'insécurité est eité par 35 % d'entre eux, celui des immigrés par 23 %. Parmi les sympathisants RPR et UDF fidèles à Mme Veil, les pourcentages sont respectivement de 18 % et 3 %... Il y a là une différence essentielle entre les électorats de l'opposition, qui laisse entrevoir la dimension xénophobe du vote Front national. Contre-épreuve : interrogés à la fin du mois de juin sur les moyens de lutter contre l'insécurité, 28 % des Français citent « la réduction du nombre des travailleurs immigrés ». Parmi les électeurs de la liste d'union, le pourcentage est de 29 %; parmi ceux de la liste Le Pen il atteint... 62 %!

On peut se demander si dans les 15 départements de forte immigration et de forte insécurité, M. Le Pen rassemble un électorat d'une nature différente que dans le reste du pays. Grâce à sa dimension et à sa représentativité, le sondage Isoloir-sofres permet de dresser dans cette zone la sociologie des électeurs du Front national (tableau I3). Son électorat apparaît à la fois plus féminin et plus âgé — deux catégories particulièrement sensibles au thème de l'insécurité. En revanche, la structure politique ne se trouve pas modifiée : le poids respectif des électeurs Mitterrand et Giscard

TABLEAU 13. — La composition sociologique du vote Le Pen dans les départements à fort taux d'immigrés et à forte insécurité

	Dans les 15 dépar- tements concernés	Comparaison avec la totalité des départements
Sexe		
Homme	51	62
Femme	49	38
	100 %	100 %
Age	100 /0	200 /0
18-34 ans	23	28
35-49 ans	$\frac{22}{22}$	$\frac{27}{27}$
Plus de 50 ans	55	4 5
	100 %	100 %
Profession de l'interviewé	_ 70	/0
Agriculteur		2
Petit commerçant	5	8
Cadre supérieur, profession libérale	15	14
Cadre moyen, employé	27	29
Ouvrier	14	13
Inactif, retraité	39	34
	100~%	100~%
Vote au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1981		
F. Mitterrand	22	22
V. Giscard d'Estaing	60	56
Abstention, sans réponse, trop jeunes	• 0	
pour voter	18	22
	100 %	100 %

Source: Isoloir-sofres pour TF1 et Le Nouvel Observateur.

d'Estaing de 1981 reste très proche de la moyenne nationale du vote Le Pen. En réalité, il n'y a dans ces départements aucun apport spécifique d'un électorat particulier. Pour atteindre son score moyen de 16,4 %, le Front national prélève davantage de suffrages dans tous les électorats, de gauche comme de droite (tableau 14). Il en est ainsi de l'électorat communiste : nationalement son transfert vers le vote Le Pen est très faible (2 %), dans ces départements il demeure marginal mais double de volume, avec 4 % des voix.

TABLEAU 14. — Les transferts de voix vers la liste Le Pen dans les départements à fort taux d'immigrés et à forte insécurité (Taux de transfert en faveur de la liste Le Pen)

	Dans les 15 dépar- tements concernés	Comparaison avec la totalité des départements	
Vote au 1 ^{er} tour de l'élection présidentielle de 1981			
G. Marchais	4 %	$\frac{2}{7} \%$	
F. Mitterrand	10 –	7 –	
V. Giscard d'Estaing	21 –	13 -	
J. Chirac	28 –	19 –	
Vote au 2º tour de l'élection présidentielle de 1981			
F. Mitterrand	10 -	6 –	
V. Giscard d'Estaing	23 -	15 -	

Il reste qu'à l'examen rapide des résultats l'observateur éprouve un sentiment de surprise. Tous les sondages indiquent un transfert minime de l'électorat communiste vers le Front national alors que celui-ci obtient souvent des scores élevés dans les municipalités, les circonscriptions ou les départements de forte implantation communiste, comme la Seine-Saint-Denis. Une analyse multivariée faisant intervenir le poids de l'immigration permet de dissiper cet apparent mystère, comme le montrent les résultats dans les villes de plus de 30 000 habitants (tableau 15). Le vote Le Pen croît en fonction directe du taux d'immigrés dans les villes et, il convient de le noter, les municipalités à forte proportion d'étrangers sont souvent communistes. Mais si l'on isole cette catégorie de villes, on constate que la liste Le Pen obtient un score plus faible en terre communiste que partout ailleurs, villes socialistes comprises. Au terme de cette analyse, le succès de la liste Le Pen apparaît comme inversement proportionnel à l'implantation du communisme français. Notons d'ailleurs que le vote Le Pen est systématiquement plus élevé dans les municipalités de droite et qu'il est toujours plus fort dans les villes gérées par l'UDF que dans celles détenues par

A travers ces élections européennes, le vote Le Pen apparaît à la fois comme un phénomène amplifié par le jeu des circonstances favorables de la consultation et comme un phénomène profond de notre société car il recouvre des préoccupations graves et exacerbées de la vie urbaine. Ses chances de durée sont désormais réelles mais sa capacité de peser vraiment

TABLEAU 15. — Le vote Le Pen selon la proportion d'immigrés et l'étiquette politique des municipalités de plus de 30 000 habitants (Moyenne de pourcentage)

Etiquette politique des Municipalités	Proportion d'immigrés faible	Proportion d'immigrés intermédiaire	Proportion d'immigrés forte	Ensemble des villes
PC	9,1 (4)	11,6 (19)	14,5 (28)	13,0 (51)
PS	8,0(27)	14,1 (31)	15,0 (9)	11,8 (67)
UDF	10,7 (9)	15,3 (21)	17,6 (9)	14,8 (39)
RPR	9,9 (10)	14,0 (27)	16,6 (8)	13,5 (45)
Divers droite	10,0(2)	16,1 (17)		15,5 <i>(19)</i>
Total gauche	8,1 (31)	13,2 (50)	14,6 (37)	12,3 (118)
Total droite	10,2 (21)	15,0 (65)	17,1 (17)	14,4 (103)
Total général	9,0 (52)	14,2 (115)	15,4 (54)	13,3 (221)

N.B. — Le nombre des municipalités concernées dans chaque cas de figure est indiqué entre parenthèses.

sur le jeu politique dépendra directement de l'instauration de la représentation proportionnelle pour les élections législatives. Une responsabilité historique pour les dirigeants socialistes.

S'IL Y AVAIT EU DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES...

Sauf bouleversement du calendrier politique, les élections européennes constituent, les cantonales de 1985 mises à part, la dernière consultation partisane avant le grand rendez-vous des élections législatives de 1986. Moins de deux ans avant cette échéance, il n'est pas sans intérêt d'examiner la situation politique dans le cadre des circonscriptions législatives. Le tableau 16 situe ainsi le niveau électoral de la droite selon l'étiquette politique des députés et fournit le rappel des résultats au premier tour de la présidentielle de 1981.

Il y a trois ans, la droite n'était majoritaire que dans 204 des 474 circonscriptions métropolitaines. Elle obtenait un score inférieur à 45 % des suffrages exprimés dans 132 circonscriptions. Enfin, dans 138 cas, la balance était incertaine puisque l'ancienne majorité recueillait face à la gauche et au candidat écologiste entre 45 et 49,9 % des voix. Aux élections législatives de juin, grâce à l'amplification du mouvement d'opinion, le Ps réussit à faire élire 56 députés dans des circonscriptions où la droite était pourtant majoritaire le 26 avril. Performance que pour sa part le PC

Tableau 16. — Le niveau d'implantation de la droite dans les ci

	Appartenance politique des circonscriptions					
Circons- cription PC					Circon criptio opposi	$\mathbf{n}\mathbf{s}$
Niveau de la droite (% des suffrages exprimés)	Présidentielle 1981 (1er tour)	Européennes 1984	Présidentielle 1981 (1er tour)	Européennes 1984	Présidentielle 1981 (ler tour)	Européennes 1984
Moins de 45 % Entre 45 et 49,9 % Entre 50 et 54,9 % Entre 55 et 59,9 %	35 7 1	12 13 13 5	97 126 49 7	12 41 69 106	5 45 57	
Plus de 60 % Total	43	43	- 279	51 279	45 152	140 152

ne réussit qu'une seule fois alors que la majorité sortante parvint à sauver einq sièges là où pourtant elle était minoritaire au premier tour de la présidentielle. Aux élections européennes de juin 1984, la situation se trouve radicalement modifiée. En dépit des listes Ere européenne et Verts-Europe-Ecologie, la droite domine de la tête et des épaules. Elle dépasse 60 % des suffrages exprimés dans 191 circonscriptions (soit 40 %), 55 % dans 311 (65,6 %) et la majorité absolue dans 396 cas (83,5 %). Là où elle avait réussi à conserver le siège en 1981, l'opposition obtient plus de 60 % des voix dans la presque totalité des cas (140 sur 152). Elle passe la barre des 50 % dans 18 des 43 circonscriptions communistes. Dans les circonscriptions détenues par un socialiste ou un radical de gauche, elle est majoritaire 226 fois sur 279 et est en position de force dans les 157 circonscriptions où, face à la gauche, Ere européenne et les Verts, elle dépasse à elle seule 55 % des voix.

Pour prendre une vue plus complète du renversement de tendance, examinons la situation électorale de 19 hiérarques socialistes — ministres, anciens ministres, premier secrétaire et numéro deux du parti. Deux d'entre eux sont en situation extrêmement périlleuse — la droite dépassant dans leurs circonscriptions 60 % des suffrages. Il s'agit de MM. Defferre et... Rocard! Pour dix autres, la situation est très préoccupante puisque dans leurs fiefs l'opposition recueille entre 55 et 60 % des voix. C'est le cas de MM. Jospin, Joxe, Mermaz et Quilès. Dans quatre circonscriptions - parmi lesquelles celle de M. Mauroy — la droite est majoritaire mais reste en deçà des 55 %. Enfin dans trois cas seulement (sur 19!), les listes d'opposition resteut minoritaires. Il n'est pas indifférent de constater que ces circonscriptions sont celles des trois membres les plus influents du nouveau Gouvernement : la 1^{re} de la Dordogne qui a élu en juin 1981 M. Roland Dumas (la droite y obtient 49,5 % des voix), la 1^{re} de la Nièvre où le maire de Nevers, M. Pierre Bérégovoy, est virtuellement candidat (47,9 %), enfin la 2e de la Seine-Maritime, fief de M. Laurent Fabius, où la droite n'obtient que 46,9 % des suffrages.

On ne saurait bien sûr extrapoler saus nuance ces résultats aux élections législatives de 1986. Dans le laps de temps qui reste à courir, l'opinion publique est susceptible de modifier son jugement et si le régime électoral reste le même, l'impact personnel des élus peut à lui seul sauver des situations apparemment très compromises. Il reste que si des élections législatives avaient été organisées le 17 juin, on peut évaluer à environ 350 le nombre de circonscriptions qu'aurait emportées l'opposition contre 30 à 35 au Parti communiste et 90 à 95 au Parti socialiste-MRG. Les Européennes de 1984 constituent l'ultime avertissement du corps électoral avant 1986 qui, en l'état actuel des choses, serait un nouveau juin 1968 ou un juin 1981 à l'envers. De quoi faire frissonner l'actuelle majorité et alimenter bien des spéculations sur un éventuel changement du mode de scrutin. Mais, en l'état, aucune réforme électorale ne pourrait sauver la majorité. Plutôt que de changer les règles du jeu, mieux vaudrait s'efforcer de reconquérir les électeurs perdus.